**Chapitre 3. La Solution Finale à l’échelle Européenne**

**Introduction : trois variables**

Au cours des chapitres précédents, nous avons étudié successivement la réalisation de l’extermination des juifs sur le territoire du Reich et sur les territoires occupés ou annexés d’Europe de l’Est. Dans ces territoires, la volonté exterminatrice des nazis relevait de l’ordre, sans obstacle majeur, ni diplomatique, ni même pour ce qui est des méthodes à employer –les plus barbares pouvant être employés sans scrupules. Ces chapitres nous ont permis de fixer la chronologie pour ce qui est des années 1942-1943, années durant lesquelles se concrétisa pour ces territoires la volonté, énoncée par Himmler lors des funérailles de Heydrich le 9 juin 1942, d’achever la « migration » (cad l’extermination) des juifs dans un délai de un an (en fait un peu plus, cad vers la fin 1943).

Nous devons à présent examiner le volet européen de la Solution Finale. On parle ici des territoires occupés d’Europe de l’Ouest, et aussi des pays de l’Axe, satellites mais souverains (du moins encore à la date de 1942). L’exécution de l’extermination pour ces territoires était soumise à bien plus de contraintes que pour l’Est. On doit alors tenir compte de 3 séries de variables principales :

1. Les variations de la volonté politique au sommet de la hiérarchie nazie (Hitler et Himmler). S’il y avait une constance dans la volonté d’exterminer les juifs, la planification centrale était toutefois soumise à des changements de calendrier, à des moments de radicalisation ou de ralentissement du processus.

2. Il existait aussi une variation de la planification locale, due à plusieurs facteurs : La nécessité de négocier avec les gouvernements de pays souverains (pays de l’axe, et même, *de facto*, le gouvernement français de Vichy qui on le verra avait une marge de manœuvre propre – problème qui ne se posait pas dans les territoires directement occupés comme les Pays-Bas), la nécessité aussi de tenir compte des opinions des pays occupés (l’emploi des méthodes de l’Est était exclue dans les pays de l’Europe de l’Ouest).

3. La troisième variable est d’ordre technique : les capacités variables du système d’extermination – en fonction des capacités de transport ferroviaire et des techniques d’extermination (gazage et crémation). L’extermination fonctionne comme un processus industriel à flux tendus : on ne peut pas envoyer des convois de déportés qui ne déboucheraient nulle part, il faut que les sites d’extermination soient prêts pour les recevoir.

1. **Eté 1942 : Un an pour réaliser la Solution Finale**
2. **Planifier les déportations : Himmler, Eichmann et le RSHA**
3. **Après la conférence de Wannsee : un rythme lent**

Au printemps 1942, à la suite de la conférence de Wannsee, rien ne laissait indiquer que la Solution Finale, le passage au peigne fin de l’Europe indiqué par Heydrich, se réaliserait à très court terme. Lors d’une réunion du 4 mars entre Eichmann et ses représentants en France, Belgique et aux Pays-Bas[[1]](#footnote-1), celui-ci avait indiqué que les principes énoncés à Wannsee serait traduits dans la réalité à un rythme sans doute très lent. On ne prévoyait par exemple pour la France que 6000 déportations pour toute l’année 1942.

1. **Mai-Juin 1942 : un délai d’un an**

Tout changea à la fin mai 1942. Ainsi que nous l’avons déjà vu dans les chapitres précédents, l’attentat du 18 mai à Berlin contre une exposition de propagande antisoviétique, qui s’avéra avoir été commis par des communistes, juifs ou demi-juifs, fut suivi d’une vague de radicalisation de la politique antijuive. Cet événement venait confirmer dans l’imaginaire d’Hitler et des dirigeants nazis l’idée d’une menace juive à l’intérieur (analogue à celle – supposée – de 1918), qu’il fallait liquider au plus vite. Le 23 mai, Hitler prononçait devant les dignitaires du parti un discours soulignant cette menace. Le même jour, Himmler rencontrait Heydrich (on ne connaît pas le contenu). Le 23 mai, Theodor Dannecker, représentant d’Eichmann en France, fut convoqué par ce dernier pour une réunion d’urgence à Berlin.

Le 9 juin, aux funérailles de Heydrich (victime d’un attentat quelques jours plus tôt) Himmler déclarait : « nous devons sans faute avoir achevé la migration du peuple juif en un an ». Après la mort de Heydrich, Himmler assumait lui-même les fonctions de chef du RSHA[[2]](#footnote-2) et entreprit d’accélérer la liquidation des juifs d’Europe.

Le 11 juin, Eichmann réunissait au cours d’une réunion ses représentants en France, en Belgique et aux Pays-Bas. Les objectifs avaient changé : on passait de 6000 juifs de France à 100.000, plus 15.000 des Pays-Bas et 10.000 de Belgique. Il devait s’agir de juifs entre 16 et 40 ans, aptes au travail (et il était prévu 10% de juifs inaptes au travail), qui devaient être envoyés à Auschwitz pour le travail.

Le 22 juin 1942 survenait une nouvelle décision, la plus radicale qui soit, lors d’un diner Himmler-Hitler. Selon toute vraisemblance (sans sources directes), un ordre avait été décidé portant sur l’ensemble de la population juive, ordre transmis le lendemain 23 juin 1942 à Heinrich Müller, supérieur d’Eichmann, puis à Eichmann lui-même. (C’est la thèse de « l’ordre » manquant de Himmler soutenue par Florent Brayard)

1. **Les plans de l’été 1942**

A l’été 1942, des prises de contact avec les différents pays ont lieu pour concrétiser le volet européen de la Solution Finale et exécuter l’ordre de Himmler. La liste des pays concernés était la suivante :

Zones occupées d’Europe de l’Ouest :

Le 1er juillet, Eichmann se déplaçait lui-même à Paris et communiquait l’ordre d’Himmler. (Toute cette reconstruction des évènements est basée sur des recoupements opérée par des historiens comme Florent Brayard). L’ordre de Himmler concernait non seulement les juifs de zone occupée, mais aussi tous les juifs de France, et au plus vite. La France fut ainsi le premier pays souverain à être intégré dans le processus d’extermination totale. La « rafle du Vel d’Hiv » eut lieu les 16 et 17 juillet 1942.

Les Pays-Bas et la Belgique étaient aussi concernés. Ainsi par exemple le 11 septembre 1942 Seyß-Inquart, commissaire du Reich aux Pays-Bas, indiquait que la totalité des juifs des Pays-Bas devait être déportée avant le 1er mai 1943.

Dans les pays d’Europe de l’Ouest, il était prévu que les déportations ralentiraient et s’arrêteraient durant la période d’automne-hiver 1942/43, pour raisons ferroviaires…elles devaient reprendre au début 1943 et s’accélérer afin de remplir l’objectif fixer par Himmler de terminer la « migration » des juifs d’ici à l’été 1943.

La Roumanie était aussi inclue dans ces plans, elle était citée explicitement, et Eichmann avait déjà du informé son représentant dans ce pays, qui envoya à Berlin à la fin du mois de juin, une étude sur la population juive roumaine.

La Slovaquie[[3]](#footnote-3) était inclue – et avait même un statut particulier, puisque les déportations massives y avaient débuté dès la fin du mois de mars. Le 25 juin 1942, 52.000 juifs slovaques avaient déjà été déportés. Au début, on avait déporté des travailleurs (en partie vers le GG), puis des familles – hébergés dans les ghettos rendus libres par la déportation des juifs polonais vers Belzec et Sobibor. A partir du 19 juin, Auschwitz devint l’unique destination, les déportés slovaques y furent soumis à une sélection sévère, et une grande partie gazés.

En Croatie, l’Etat Oustacha nouvellement crée le 16 avril 1941, après l’invasion allemande, avait déjà entamé sa propre persécution antisémite et mis sur pied ses propres camps (le plus célèbre étant celui de Jasenovac). Entre 1941 et l’été 1942, 20.000 juifs (sur les 35.000 au total) étaient déjà morts dans ces camps croates. A l’été 1942 démarrèrent les déportations à Auschwitz et devaient se poursuivre jusqu’en mars 1943 (à l’exception de la zone d’occupation italienne en Croatie jusqu’en septembre 1943).

A ces initiatives du RSHA venait s’ajouter un voyage personnel de Himmler en Finlande[[4]](#footnote-4) à la fin juillet 1942, durant lequel il avait demandé au gouvernement finlandais des mesures antisémites énergiques.

Lors d’une réunion à Berlin le 28 août 1942 dans les bureaux du RSHA, où Eichmann avait rassemblé ses représentants régionaux, il rappelait que juin 1943 était la date fixée pour l’achèvement de l’expulsion des juifs.

1. **Adapter le système d’extermination : Himmler et Auschwitz**

Au cours de l’été 1942, le système d’extermination fut réorganisé pour pouvoir faire face au changement d’échelle que supposait la réalisation à court terme de la Solution Finale à l’échelle européenne. « Plusieurs options furent envisagées, et plusieurs sites mis en concurrence » (Brayard) avant que se dégage le site d’Auschwitz-Birkenau, qui allait devenir dans la mémoire collective le symbole de l’extermination des juifs d’Europe.

1. **Les différentes branches du système exterminatoire**

Pour comprendre ce processus, il faut revenir sur la structure de la SS : En cet été 1942, peu nombreux étaient les responsables au sein de la SS qui avaient une vue d’ensemble du système de déportation/extermination, et même, de l’ensemble des sites qui étaient à la disposition de la SS.

Ainsi que nous l’avons vu (voir le cours sur le système concentrationnaire), le système concentrationnaire, auquel appartenait le camp d’Auschwitz, était placé sous la responsabilité de l’IKL – intégrée désormais au sein du WVHA. Les sites d’extermination situés dans le gouvernement général, cad les camps de « l’Aktion Reinhard[[5]](#footnote-5) », que l’on employait déjà pour l’extermination des juifs polonais, n’avaient rien à voir avec ce système, puisqu’ils étaient sous la responsabilité directe d’Odilo Globocnik, SSPF de Lublin, et de Himmler.

Seuls quelques hommes avaient connaissance de l’ensemble des sites : Himmler (qui nous le verrons, les visita à l’été 1942), Eichmann, qui avait visité à la fois Auschwitz et les camps de l’action Reinhard, Kammler – chef des constructions au sein de WVHA – qui visita Auschwitz et Belzec à l’été 1942.

1. **La montée en puissance d’Auschwitz-Birkenau**

On peut tacher de reconstituer la chronologie de cette remise à plat du système d’extermination de la façon suivante. (Car on dispose de l’agenda de Himmler pour l’année 1941/42 – d’ailleurs édité en Allemagne[[6]](#footnote-6)).

Le 5 juin la Bauleitung d’Auschwitz[[7]](#footnote-7) avait arrêté un nouveau plan d’agrandissement du camp – qui répondait à la relance des déportations qui était décidée à ce moment là.

Le 8 juin Günther, adjoint d’Eichmann, chargeait Kurt Gerstein[[8]](#footnote-8), expert en produits toxiques de l’institut d’hygiène de la Waffen-SS, d’une mission au camp de Belzec. Il s’agissait de moderniser le processus de mise à mort, en en accroissant l’efficacité : remplacer le gazage par moteurs diesel, lent et sujet à de multiples pannes, par le Zyklon B.

Le 17 juillet Himmler visitait Auschwitz accompagné de Kammler – se faisait démontrer l’ensemble du processus d’extermination et montrait de l’impatience devant la lenteur des travaux à Birkenau. Au moment de sa visite, les convois commençaient à arriver (correspondant à la décision du 11 juin de déporter 125.000 juifs de France, de Belgique, et des Pays-Bas) et bien peu de choses étaient prêtes pour l’arrivée de nouvelle masse de déportés.

Le 18 juillet Himmler était à Lublin. Une visite de Sobibor (finalement annulée) était même prévue pour le 19. Il rencontrait Globocnik et Krüger (HSSPF du GG) et ordonnait le 19 juillet la liquidation de l’ensemble des juifs du GG avant la fin de l’année. D’ailleurs, tout porte à croire que Himmler avait ordonné à Globocnik d’achever cette extermination aussi vite que possible. Les camps de l’Aktion Reinhardt étaient alors en phase d’agrandissement (nouvelles installations de gazage à Belzec, visite prévue de Gerstein, ouverture de Treblinka) et on aurait ainsi pu les utiliser pour la liquidation des juifs européens.

Mais, dans les jours suivants, à la fin juillet-début août, des doutes étaient apparus sur la capacité de Globocnik et de ses camps (Belzec, Sobibor, Treblinka) d’opérer à cette échelle. Sobibor était contraint de fermer pour cause de difficultés ferroviaires. Treblinka était surchargé par la liquidation des juifs du ghetto de Varsovie. Kammler, en tournée d’inspection à l’été 1942, visita le camp de Belzec le 8 août en compagnie de Globocnik.

Le 11 août, dans son QG de Vinnitsa en Ukraine, Himmler rencontrait Kammler. Ce jour là était décidé de toute urgence d’un agrandissement considérable d’Auschwitz-Birkenau, programme poursuivi à toute allure au cours des mois suivants, alors qu’on n’était même pas encore sur du financement de l’opération (13 millions de Reichsmark finalement accordés par Speer à l’automne). Le camp devait à présent accueillir 200.000 détenus, et ses capacités de gazage et de crémation étaient multipliées par 3. Ce plan était beaucoup plus ambitieux que ceux qui étaient prévus auparavant. Le dossier de ces chantiers serait bouclé et approuvé a la fin octobre, et la Bauleitung d’Auschwitz prévoyait de réaliser les travaux pour janvier-mars 1943, exactement au moment où les déportations d’Europe de l’Ouest, momentanément interrompues, devaient reprendre à grande échelle.

Le 17 août 1942, lorsque Gerstein visitait Belzec, sa mission avortait : Globocnik et Wirth, commandant du camp, ne se montraient plus intéressé par une modernisation des processus de gazage. Curieusement, d’après les témoignages de Gerstein, personne au sein de la hiérarchie ne se préoccupa même de connaître le résultat de sa mission.

Comment interpréter ces évènements ? Les évènements du mois d’août montrent que l’importance des camps de l’Aktion Reinhard au sein du système d’extermination avait diminué, au profit de la montée en puissance d’Auschwitz-Birkenau. Cette interprétation correspond d’ailleurs au témoignage de Rudolf Höß[[9]](#footnote-9) (malgré ses lacunes de datation), commandant du camp d’Auschwitz, selon lequel la mission confiée à son camp était le résultat direct de l’incapacité des camps de Globocnik de prendre en charge la réalisation de l’extermination à l’échelle européenne. Les camps de l’Aktion Reinhard ne serait donc pas modernisés, et ne serait utilisés que comme compléments dans la destruction des juifs d’Europe. Ils se limiteraient essentiellement à la liquidation des juifs du gouvernement général. Le 11 août, Himmler et Kammler avaient donc décidé de déplacer le poids du volet européen de l’extermination vers Auschwitz-Birkenau.

Le même jour (11 août 1942), Himmler recevait également Eichmann et son supérieur, le chef de la Gestapo Heinrich Müller, pour faire le point sur les déportations à l’échelle européenne. Eichmann fut sans doute informé du rôle nouveau imparti à Auschwitz.

1. **L’Euphorie de l’Automne 1942**

Le 28 août 1942 se tenait à Berlin, au RSHA, une réunion de planification réunissant Eichmann et l’ensemble de ses représentants européens, ce qui était pour le moins inhabituel, car Eichmann organisait d’habitude des réunions partielles. Et – encore plus inhabituel – y assistait également Rudolf Höß, commandant d’Auschwitz. La machine exterminatrice était donc en place.

Le 22 septembre 1942 avait lieu une nouvelle rencontre entre Hitler et Himmler. On sait que Himmler inscrivit dans sa note préparatoire, qui annonçait le programme à aborder : « Emigration des juifs : comment procéder pour continuer ? » et qu’il nota ensuite d’un trait que cette question avait été réglée. Cette réunion décida de la coopération à tous les niveaux de l’Etat. Ainsi que nous l’avons déjà vu, Hitler signifia que l’extermination devait être réalisée de façon radicale, et avait la priorité sur l’exploitation des juifs pour le travail forcé. Le lendemain, Hitler recevait Ribbentrop, et incitait le ministre des affaires étrangères à entreprendre (par le biais de son subordonné Luther, spécialiste de ces questions), des démarches auprès des pays de l’axe afin d’obtenir que ceux-ci livrassent leurs juifs.

Les responsables allemands connaissaient une période d’euphorie – Eichmann pensait à ce moment que son équipe serait trop restreinte pour les tâches qui l’attendaient – traiter tous les pays européens à la fois.

Le 30 septembre, Hitler prononçait un long discours au Sportpalast de Berlin. Se référant à sa « prophétie » de 1939, selon laquelle une nouvelle guerre mondiale se solderait par l’extermination de la juiverie, Hitler adoptait un ton assuré, annonçant que l’antisémitisme allait se répandre à l’échelle européenne[[10]](#footnote-10). (il annonçait la « Solution Finale » de façon à peine voilée)

*« …une vague antisémite gagne peuple après peuple, et elle va s’étendre encore et atteindre tous les Etats qui entrent dans la guerre, et tous surgiront un jour comme autant d’Etats antisémites. Les juifs, autrefois, ont ri également de mes prophéties. Je ne sais pas s’ils rient encore aujourd’hui, ou si l’envie de rire leur est déjà passée. Je peux à présent le garantir : en tout lieu, l’envie de rire leur passera. Et je vais également avoir raison pour ces prophéties ».*

1. **Automne 1942 – Eté 1943 : les difficultés du volet européen de la Solution Finale**
2. **L’automne 1942**
3. **Le refus des pays de l’axe (automne 1942)**

A l’automne 1942, dans les semaines qui suivent ce discours d’Hitler, les gouvernements des pays souverains alliés de l’Allemagne refusent presque tous de livrer leurs juifs. La « vague antisémite » annoncée par Hitler s’avère ainsi être une illusion.

* La Hongrie refuse, au cours de négociations diplomatiques entre le secrétaire d’Etat Luther et le ministre président Miklos Kallay, qui s’interroge sur le sort réservé aux déportés et argue de l’importance de la communauté juive hongroise (900.000 personnes), qui la rendrait irremplaçable dans l’économie du pays. Il annonce finalement des mesures « économiques » contre les juifs, mais rien qui ne laisse augurer de déportations.
* Le 11 octobre, Himmler rencontre personnellement Mussolini – sans même oser poser la question de la déportation, car l’Italie a refusé sur tous les points : déportation des juifs italiens résidant dans les territoires occupés par l’Allemagne, déportation des juifs résidant dans les territoires occupés par l’Italie, déportation des juifs de la péninsule…rien n’est possible[[11]](#footnote-11)
* Le gouvernement roumain d’Antonescu change de politique au mois d’octobre 1942 : alors que l’armée roumaine avait pratiqué des massacres de juifs à grande échelle sur le font Russe (en Bessarabie, en Bucovine et en Transnistrie) et avait donné son accord pour les déportations, il fait volte-face complète. Cela s’explique par différents motifs : insatisfaction vis à vis de l’Allemagne pour des questions d’annexions territoriales, pour le manque de soutien des troupes roumaines sur le front russe…des éléments indiquent aussi que ce changement de politique est une manœuvre en direction des alliés occidentaux (le département d’Etat américain avait fait pression, peut-être aussi le Vatican…).

Pour le moment, les seuls pays où la politique allemande est couronnée de succès sont la Slovaquie, la Croatie (où les déportations commencent en août – dans la zone contrôlée par l’Etat Oustacha et non dans la zone sud, occupée par l’Italie), et la Bulgarie – qui a donné son accord de principe…(sur lequel elle ne va pas tarder à revenir).

En novembre 1942, le volet européen de la Solution Finale est au point mort. Devant le refus des grandes nations souveraines de coopérer avec la politique allemande, les allemands doivent se replier sur ce qui est en leur pouvoir : les territoires occupés directement par l’Allemagne.

1. **Les déportations au départ des zones occupées (automne 1942)**

**a)La France[[12]](#footnote-12)**

En France, les conditions de négociations auxquelles sont confrontés les représentants d’Eichmann sont très particulières :

La France était le pays occupé où les allemands dépendaient le plus de l’administration locale (à la fois pour des raisons juridiques et en raison du sous effectif des différentes administrations allemandes [l’administration militaire, l’ambassadeur Abetz aux compétences élargies, la SS]). Dans certains domaines, l’administration française pris des initiatives en allant au devant des allemands (par exemple dans les colonies d’Afrique du Nord), dans d’autres elle retarda et entrava le processus d’extermination.

Après les décrets antisémites (le statut des juifs) passés en octobre 1940 par le gouvernement de Vichy (sans aucune demande allemande), et qui définissaient les juifs d’une façon analogue à ce qu’avaient fait les lois de Nuremberg, fut crée en mars 1941 un commissariat général aux questions juives, confié dans un premier à Xavier Vallat : ce commissariat promulgua notamment une nouvelle série de restrictions économiques accélérant « l’aryanisation » des biens juifs. Dès le 6 avril 1941, lors d’une conférence de presse, Vallat expliquait un principe qui allait dicter l’attitude des administrations françaises dans la question juive : on visait essentiellement les juifs qui avaient « envahi » la France à une date récente. Cela correspondait chez les antisémites à une haine plus particulière de ces juifs non-assimilés (et pour d’autres peut-être cela permettait-il de temporiser auprès des autorités allemandes, de marchander la survie des juifs de nationalité française aux dépends des juifs « étrangers »). C’était là le clivage essentiel de la politique antijuive de Vichy. Une loi du 4 octobre 1940 autorisait les préfets à détenir ces juifs « non-français » dans des camps d’internement. Vers 1941, Vichy avait mis en place tout un réseau de camps dans le sud de la France : Gurs, Rivelsaltes, Noé, Récébédon, le Vernet et Les Milles. Les déportations ne suivirent donc pas le schéma zone occupée/libre (jusqu’en novembre 1942), mais le schéma juifs étrangers/juifs français.

Au cours de l’année 1941, plusieurs actions déjà avaient concerné ces juifs étrangers : arrestation des juifs polonais (devenus apatrides), représailles dirigées contre les juifs par les autorités d’occupation militaire (amende de 1 milliard de francs, exécutions de 100 juifs et premiers projets d’une déportation de 1000) pour répondre aux attentats contre l’occupant.

Tout s’accélère au printemps 1942. D’abord, après la conférence de Wannsee, on envisagea de déporter 5000 juifs à l’Est, hommes en âge de travailler. Fin mai 1942, commence la phase d’accélération et de radicalisation de la politique antisémite. Lors de la réunion organisée par Eichmann le 11 juin, on prévoit désormais 100.000 déportés. Le 7 juin est introduit le port de l’étoile jaune en zone occupée (en zone libre, les passeports sont marqués « juif » mais il n’y a pas d’étoile). On organise des plans de transport (ralentis compte tenu de la mobilisation du matériel roulant pour l’offensive d’été et le transport des travailleurs de l’organisation Sauckel).

A l’origine, les SS ne prévoient pas de faire la différence entre juifs non-français et français. Mais le concours de la police française est indispensable aux arrestations, compte tenu de la faiblesse des effectifs allemands. S’imposent alors des négociations confrontant les SS, Dannecker (repr. D’Eichmann), Karl Oberg (HSSPF pour la France), Helmut Knochen (chef du SD pour la France), et les représentants français (Bousquet [chef de la police française], Darquier de Pellepoix [commissaire aux affaires juives], Laval): les autorités de Vichy garantissent le concours de la police française si les rafles concernent les juifs étrangers résidant en France, mais pas les juifs de nationalité française. Laval promet tout au plus de promulguer une loi de dénaturalisation des juifs ayant acquis la citoyenneté française après 1933, mais cette proposition n’est même pas concrétisée…il insiste cependant pour que soient raflés également les enfants des déportés, pour se débarrasser de tout problème administratif, et propose de livrer les juifs étrangers de zone libre. C’est alors la « rafle du Vel d’Hiv » du 16 et 17 juillet 1942, qui débouche sur l’arrestation d’environ 13.000 juifs « non-français ».

En septembre 1942, les autorités françaises demandent même que l’on arrête de fixer des contingents chiffrés de juifs à arrêter (en prétextant entre autres de difficultés dans l’opinion et des protestations d’autorités catholiques). Reste seulement le principe selon lequel les juifs étrangers, puis ceux naturalisés français de fraiche date, seront déportés en priorité, avant les juifs français, préservés provisoirement. Oberg et Knochen acceptent ce principe, qui représente une importante concession. Le 25 septembre, Knochen informe Eichmann qu’Himmler a approuvé ce procédé « diplomatique », et que l’on ne peut pas déporter intempestivement sans craindre des conséquences politiques vis à vis du gouvernement de Vichy. Cela met un terme aux plans des subordonnés d’Eichmann en France, et de son nouveau délégué Heinz Röthke, qui envisageait en septembre 1942 d’organiser des rafles surprises sans tenir compte de la nationalité française ou non. A l’automne 1942 les déportations s’arrêtent – à la fois pour les raisons que l’on vient de mentionner, et aussi du fait de l’arrêt des transports ferroviaires pour raisons militaires : 42.000 juifs avaient été déportés.

Le 11 novembre 1942, à la suite du débarquement allié en Afrique du Nord, la zone libre est envahie par les troupes allemandes. Les représentants d’Eichmann, ainsi qu’Himmler lui-même, envisagent des plans pour reprendre de façon accélérée la déportation de tous les juifs de France. Mais cette question n’est plus pour le moment au premier plan des préoccupations d’Hitler, qui ne l’évoque pas auprès de Laval, et rien ne change pour le moment. La reprise des déportations est repoussée à la mi-février ou la mi-mars compte tenu des problèmes de transport, le réseau ferré étant monopolisé par les tâches militaires.

**b) Autres territoires occupés**

Aux Pays-Bas[[13]](#footnote-13), les données du problème étaient différentes : l’administration civile était placée sous le contrôle direct d’un commissaire du Reich, Arthur Seyss-Inquart. Il n’y avait donc pas de mécanisme de « négociation » avec un gouvernement qui aurait pu, à l’image de la France, retarder le mécanisme des déportations [la situation était comparable à celle du protectorat de Bohème-Moravie]. La seule instance qui traitait avec les allemands était le conseil juif (Joodsche Raad), crée en octobre 1941, par l’occupant, et contraint de l’assister dans l’exécution de ses directives. Placé dans une position intenable (livrer les contingents de déportés sous peine de représailles sur des otages), les responsables juifs furent contraints d’être les auxiliaires des déportations.

En mai 1942 fut imposé le port de l’étoile jaune, les grandes vagues de déportations commencèrent à l’été 1942. En septembre, le HSSPF, Rauter, soumettait à Himmler un plan de ratissage massif des juifs n’appartenant pas aux catégories privilégiées (couples mixtes et travailleurs provisoirement exemptés). Les camps de Vught et de Westerbork, d’une capacité de 40.000 juifs, servaient de centres de regroupement pour les juifs arrêtés lors des rafles. Les trains pour l’Est partaient de Westerbork. En novembre 1942, on commença a déporté certaines catégories de travailleurs juifs de l’industrie de l’armement. De façon analogue à ce qui se faisait en Pologne, on déporta également les familles des travailleurs avant que ceux-ci eux-mêmes ne fussent déportés. Les déportations s’interrompent pour des raisons ferroviaires à la mi-décembre 1942. Plus de 38.000 juifs avaient déjà été déportés vers Auschwitz. Elles reprennent – mais sans accélération notable, au début du mois de janvier 1943.

En Belgique[[14]](#footnote-14), la situation était plus comparable à la France qu’aux Pays-Bas : contrairement aux Pays-Bas, protectorat du Reich placé sous administration civile, la Belgique (comme la France occupée) était placée sous administration militaire. C’était, de même que la France, un pays destiné à redevenir indépendant, quoique subordonné, après la fin de guerre. Le règlement de la question juive n’était pas la priorité des administrateurs militaires, non pas qu’ils fussent philosémites, mais ils se vouaient surtout aux questions immédiates de sécurité. En octobre 1940, le *Militärbefehslhaber* avait pris l’arsenal standard de mesures antisémites, prévoyant le recensement de la population juive et l’expropriation des biens. Devant les réticences des belges et divers incidents, on commença par déporter seulement les juifs étrangers. Au moment où les déportations s’arrêtèrent pour raisons ferroviaires, 17 convois avaient déjà été expédiés à Auschwitz : 15.000 hommes, femmes, et enfants.

En Serbie occupée et placée sous gouvernement militaire allemand, la question juive était d’ores et déjà réglée avant l’été 1942. L’extermination des juifs s’était réalisée d’une façon relativement analogue aux territoires russes occupés – le massacre des juifs (toujours soupçonnés de fomenter les actions de résistance) était assimilé à la lutte contre les partisans. Ce fut l’armée qui se chargea des exécutions (en procédant d’une manière analogue aux Einsatzgruppen – bien que cela ne survint quelques mois après l’occupation allemande). A l’été 1941, on procédait à l’expropriation des biens juifs ; 2 camps furent crées, un à Belgrade et un à Sabac. En octobre, on fusillait les hommes juifs comme otages en représailles aux actions des partisans. Les femmes et les enfants furent transférés en novembre au camp de Semlin. On exécutait les détenus par camion de gazage et par balles. En mai, l’opération fut terminée, 15.000 juifs avaient été exterminés au total.

En outre, le « plan de Himmler » pour la solution finale à l’échelle européenne, commençait à affecter le Sud de l’Europe, avec l’envoi d’un représentant d’Eichmann en Grèce en janvier 1943, pour préparer la déportation rapide des 45.000 juifs de Salonique.

1. **Printemps 1943**
2. **La volonté de Hitler et la Solution Finale**

Le 7 février 1943, Hitler prononce un discours (privé) devant les responsables du parti, que rapporte Goebbels. Il répète une nouvelle fois que la juiverie joue un rôle moteur dans l’opposition à l’Allemagne, et qu’il « éliminer les juifs non seulement du territoire du Reich, mais de toute l’Europe ».

Après une phase à l’automne 1942 où les transports de déportés avaient été interrompus pour raisons ferroviaires, et l’attention d’Hitler s’était dirigée essentiellement sur les questions militaires, le discours du 7 février 1943 relance la Solution Finale. On observe un lien entre la volonté politique d’Hitler et l’extermination des juifs, de la même façon qu’à l’hiver 1941 (après l’entrée en guerre des USA) qu’en mai-juin 1942 (après l’attentat à Berlin), et en septembre 1942. Dans l’esprit d’Hitler et des dirigeants nazis règne une angoisse devant la menace juive – que viennent confirmer tantôt des évènements intérieurs, tantôt la situation militaire. En février 1943, après la défaite de Stalingrad, on est dans une nouvelle phase « d’angoisse », qui se solde par un regain de la volonté politique à l’œuvre derrière la Solution Finale. L’antisémitisme conspirationiste et l’interprétation des évènements politiques qui en découle jouent un rôle décisif dans la prise de décision de la Solution Finale[[15]](#footnote-15).

Le 7 mai 1943, alors que Tunis est sur le point de tomber et que la perspective de la perte de l’Afrique du Nord signifie clairement l’ouverture prochaine d’un second front en Europe (hantise de Hitler), et que le ghetto de Varsovie se soulève, Hitler prononce un nouveau discours devant les responsables du parti où il annonce que la destruction des juifs d’Europe doit être pour les nazis un mot d’ordre obsessionnel, de la même manière que la destruction de Carthage l’était pour Caton. Il faut mobiliser toutes les énergies devant l’ennemi juif (intérieur et extérieur) qui cherche à détruire l’Allemagne.

* On voit donc bien la connexion entre la situation politico-militaire et l’extermination de « l’ennemi juif » - élément essentiel pour comprendre les décisions des dirigeants nazis.

1. **Reprise des déportations**

En février-mars 1943, de nouvelles opérations de grande envergure se profilent

. La ghettoïsation de la population juive de Salonique[[16]](#footnote-16) est en voie d’achèvement, et les premiers convois doivent partir incessamment. Le processus de déportation des juifs de Salonique (sous administration allemande, contrairement à une grande partie de la Grèce, où les autorités d’occupation italiennes s’opposaient à toute politique antijuive) fut réalisée avec une vitesse sans précédent : Début février arrivaient les experts en déportation des services de Eichmann, comme Dieter Wisliceny. Le 6 février tombaient les mesures d’identification et de rassemblement des juifs : port de l’étoile et ghettoïsation. Les autorités de la communauté juive se montrèrent incapables de réagir, d’autant que les allemands prenaient soin de les tromper sur le sort qui les attendait (dans des manœuvres que l’on retrouvera plus tard par exemple en Hongrie. La procédure est la même et se fait avec la même rapidité). On déporte par vagues successives, en faisant croire à chaque fois que le reste de la population juive sera épargné. Les autorités juives jouent la carte de l’obéissance, en espérant gagner du temps…puis il est trop tard. De mars à août, des trains quittent Salonique à destination d’Auschwitz, via Belgrade et Vienne : 46.000 juifs sont déportés.

. Le gouvernement bulgare donne son accord pour la déportation des juifs des zones grecques occupées par la Bulgarie – la Macédoine et la Thrace – au maximum 20.000 juifs

. Les déportations reprennent au départ des Pays-Bas et de Belgique.

Or, les travaux d’agrandissement de Birkenau, prévus pour être achevés à partir de janvier 1943, ont pris du retard. Les déportations des juifs grecs des zones occupées par la Bulgarie sont détournées vers Treblinka, un certain nombre de convois des Pays-Bas sont détournés vers Sobibor. A la mi-mars 1943, les nouvelles installations de Birkenau sont opérationnelles – et l’on y expédie – pour un gazage immédiat, les juifs de Salonique.

* On a un ici un exemple de la façon dont fonctionnait la planification à flux tendus de l’extermination : les responsables de la Solution Finale avaient pris soin de ne pas engorger Birkenau durant la période où ses capacités exterminatrices étaient réduites.

1. **Reprise et échec des négociations**

Au printemps 1943, il apparaît de plus en plus clair qu’il ne sera pas possible de respecter le calendrier fixé en juin 1942, et qui prévoyait l’extermination des juifs européens avant l’été 1943. De façon analogue à ce qui avait été fait à l’automne 1942, des contacts diplomatiques sont entrepris afin de relancer le volet européen de la Solution Finale.

. Début avril 1943, rencontre entre Ribbentrop et Boris II à Berlin et refus de la Bulgarie : les déportations ne pouvaient concerner que les zones occupées de Grèce, et toute perspective de livrer les juifs bulgares est rejetée catégoriquement[[17]](#footnote-17).

. A la mi-avril 1943, Hitler s’implique personnellement, en rencontrant le maréchal Antonescu puis l’amiral Horthy : tant les roumains que les hongrois refusent de coopérer.

. Le 3 avril 1943, rencontre Himmler, Oberg, Knochen / Bousquet, à Paris. Le programme de déportation était totalement bloqué. Dans l’ancienne zone occupée, l’essentiel des juifs apatrides ou étrangers avait été déporté, dans l’ancienne zone libre, les allemands dépendaient du bon vouloir des autorités françaises, qui livraient seulement les juifs étrangers (et en petit nombre), la zone italienne était épargnée de toute déportation. Himmler fait pression pour une obtenir une loi de dénaturalisation des juifs français, sans effet…A la fin de juin 1943, 50.000 juifs environ ont été déportés, soit 1/6e de la population juive.

**Conclusion (du II)**

**Seulement un tiers de la population juive des pays de l’Europe de l’Ouest (France, Belgique, Pays-Bas) avait été déporté à la date de juin 1943, un chiffre donc très loin de l’objectif fixé par Himmler en juin 1942**, lorsqu’il avait annoncé que la « migration du peuple juif » serait achevée dans un délai de un an. En Belgique, 1/3 des juifs avaient été déportés. Ce n’est qu’à la fin juin 1943 que Himmler donna l’ordre de déporter les juifs de nationalité belge. C’est seulement aux Pays-Bas (sous administration civile allemande – et où la transmission des ordres était donc plus directe) que le « plan » de Himmler avait été respecté. Le 25 juin, un rapport annonçait pratiquement la conclusion de la Solution Finale sur ce territoire : 72.000 juifs avaient été déportés vers l’Est, 10.000 vers des camps de concentration en Allemagne, 20.000 étaient internés dans les camps de transit en Hollande même. Il ne restait que 20.000 juifs cachés ou non appréhendés (les catégories privilégiés comme les juifs vivant en couple mixte).

**Quant aux pays de l’axe, alliés de l’Allemagne mais souverains, ils avaient refusé de coopérer à la politique antijuive de l’Allemagne.** Au début, les responsables nazis avaient cru que l’ensemble des gouvernements basculeraient dans le consentement, mais c’était le contraire qui s’était avéré vrai : la Roumanie jouait un double jeu et refusait, la Hongrie refusait, la Bulgarie n’acceptait les déportations que dans les territoires grecs occupés, l’Italie refusait toute déportation sur les territoires qu’elle occupait, si bien qu’on ne lui posait même pas la question de la déportation des juifs italiens…Finalement, seules la Croatie et la Slovaquie – qui devaient leur existence même à la politique allemande - avaient coopéré dès 1942-43 : ce sont les deux pays que Raul Hilberg qualifie de **« satellites par excellence »,** par opposition aux **« satellites opportunistes »** [Bulgarie, Roumanie, Hongrie] qui avaient refusé d’exécuter la politique antijuive allemande.

**On peut observer à quel point le statut politique et juridique des territoires déterminait la vitesse des déportations : aux Pays-Bas ou à Salonique, où les Allemand administrent directement et pratiquement sans avoir à traiter avec un pouvoir civil local, l’extermination des juifs se poursuit à un rythme effréné. Ce n’est pas le cas en France – où le gouvernement de Vichy avait sa souveraineté propre *de jure* et où les allemands dépendaient *de facto* des services français pour l’exécution. Quant à la plupart des nations souveraines satellites de l’Allemagne, elles avaient tout simplement refusé.**

La Solution Finale allait se poursuivre selon **d’autres modalités**…le volet européen de la Solution Finale avait échoué tant qu’il s’était déroulé en fonction de négociations diplomatiques. Mais, à partir de 1943 puis en 1944, les occupations allemandes directes allaient changer la donne…

1. **La Solution Finale à l’heure des occupations allemandes (1943-1944)**

A partir de l’année 1943 (avec la sortie de l’Italie de la guerre, l’occupation de la péninsule par les troupes allemandes, et la disparition des zones d’occupations italiennes en Europe) et de 1944 (avec la présence allemande en Hongrie), les conditions de réalisation de la « destruction des juifs d’Europe » changent : il ne s’agit plus de négocier avec des pays souverains, et le pouvoir allemand s’exerce d’une façon beaucoup plus directe.

1. **Les pays occupés de l’Europe de l’Ouest**
2. **La France**

La prise de contrôle de la « zone libre » en novembre 1942 semblait offrir la possibilité d’accélérer et d’amplifier les déportations, mais finalement celle-ci « n’avait pas constitué une véritable percée, les possibilités accrues d’exercer une pression étant contrecarrées par de nouveaux obstacles » (Hilberg).

Obstacles géographiques : les effectifs de la SS et de la police étaient déjà insuffisants pour contrôler la zone occupée, ils le sont d’autant plus pour l’ensemble du territoire (3000 hommes…autant dans l’hexagone qu’aux Pays-Bas). Obstacles administratifs : la prise de conscience de la défaite de l’Allemagne par certains milieux gouvernementaux de Vichy et par les administrations française ; le refus total de l’administration italienne d’occupation de collaborer à la politique antijuive. La zone d’occupation italienne (qui existe jusqu’à l’armistice de septembre 1943) devient « un sanctuaire inviolable pour les juifs » (Hilberg), et les militaires italiens font même obstacle aux autorités françaises lorsque celles-ci procèdent à des arrestations de juifs pour exécuter les instructions allemandes[[18]](#footnote-18).

Les autorités vichystes et la police française ne manifestent pas d’empressement à déporter les juifs de nationalité française. En mars 1943, deux transports sont prévus, touchant 1500 juifs de nationalité française : la police française demande à être « exemptée » « dans ce cas ». Fin juin 1943, apprenant que le SD compte procéder à des déportations immédiates dès que serait promulgué une loi annulant les naturalisations de juifs accordées depuis 1927, Laval annule toute promulgation de cette loi, en utilisant divers prétextes pour justifier sa décision. En août 1943, un rapport de Heinz Röthke, représentant d’Eichmann, conclut que l’on ne peut plus compter sur l’assistance de la police française pour les arrestations de juifs.

Après la fin de l’occupation italienne, la police allemande se rue sur la zone évacuée et procède à plusieurs millier de déportations vers Auschwitz. Malgré cette flambée d’activité, les allemands doivent compter sur leurs propres ressources, les français refusant de façon croissante toute coopération, tandis que les juifs entrent de plus en plus dans la clandestinité. On entre dans la dernière phase des déportations : un ordre de Knochen du 14 avril 1944 prévoit l’arrestation de tous les juifs de nationalité française, sauf ceux vivant en couples mixtes. L’ordre spécifie même que les allemands ne doivent pas prévenir les autorités françaises. Plus de 6000 juifs sont encore appréhendés lors de ces rafles, qui durent jusqu’à l’évacuation de la France par les allemands à l’été 1944.

Plus de 75.000 juifs ont été déportés de France au total : ¼ de la population juive présente sur le territoire à l’été 1940. 2/3 de ces 75.000 ont été arrêtés en zone Nord, ½ à Paris même, 2/3 au moins des déportés étaient des étrangers qui ne possédaient pas la nationalité française (chiffres Hilberg).

Comment interpréter le rôle de la France ? Le livre de Robert Paxton (1972) a été d’une importance fondamentale, pour deux raisons : En montrant les origines idéologiques endogènes de l’idéologie de Vichy et la diversité de ses courants politiques, il démolissait d’une part le mythe selon lequel Vichy aurait été purement au service des allemands, et d’autre part l’idée selon laquelle Vichy aurait été un « bouclier » protégeant les français d’une occupation directe allemande, en somme, un mal nécessaire (contrairement à ce qu’affirmait par ex. Robert Aron dans son histoire de Vichy, 1954). L’historiographie anglo-saxonne récente a mis un accent plus fort sur le rôle décisif de la pression exercée par les allemands[[19]](#footnote-19) (à l’origine par ex des changements de personnel dans l’Etat français qui mettaient en place des éléments plus radicaux : Vallat-Darquier, Bousquet-Darnand), mais sans modifier l’appréciation d’ensemble : les responsables de Vichy obéissaient généralement aux demandes allemandes voire même les devançaient (que ce soit par conviction ou pour préserver une « souveraineté » française). Et dans les cas où ils refusaient (toujours pour des raisons pratiques ou de souveraineté et non par humanitarisme – voir le cas de Laval demandant la déportation des enfants juifs), l’action des allemands était entravée, tant ils dépendaient du personnel français…Si les autorités françaises avaient totalement refusé de collaborer, on aurait donc jamais atteint de tels chiffres pour les déportations (bien que ceux-ci fussent de toute façon très éloignés des objectifs de Berlin)

1. **Autres territoires occupés**

Aux Pays-Bas, les dernières grandes rafles furent lancées au printemps et à l’été 1943. Comme le souligne Raul Hilberg, les juifs néerlandais étaient doublement vulnérables : du fait de la présence d’une administration allemande directe (ils avaient donc vécu sous occupation totale, où la politique antijuive ne faisait pas l’objet de négociations, depuis 1940), et du fait de la situation géographique du pays, qui réduisaient les possibilités de refuge en dehors de l’emprise de l’occupant qui existaient en France. La police et l’administration néerlandaises avaient aussi collaboré avec un certain zèle. Dans la population, il y avait eût une grève générale en février 1941, à la suite de la déportation de certains juifs à Mauthausen, mais celle-ci avait été muselée et il n’y eût plus d’opposition collective. La survie des juifs reposait sur l’initiative individuelle. A partir de 1943, les juifs se cachaient (d’autant plus que les rumeurs sur le sort qui les attendait s’étaient diffusées). On en recensait encore peut-être 20.000 en juin 1943, et seulement 10.000 au début 1944 : la traque continuait donc. Au total, 105.000 juifs furent déportés depuis les Pays-Bas, dont 60.000 à Auschwitz et 35.000 à Sobibor. Les ¾ des juifs qui vivaient sur le territoire néerlandais au début de l’occupation étaient morts lorsque celle-ci prit fin (chiffres Hilberg). Ces chiffres montrent la différence entre un pays administré directement par l’Allemagne et un pays occupé mais maintenant une souveraineté, comme la France.

En Belgique, ce n’est qu’à la mi-1943 que l’on commença à déporter les juifs de nationalité belge. Dans la nuit 3 au 4 septembre eût lieu une « Grossaktion », visant à rafler les juifs belges de Bruxelles et d’Anvers. Les déportations se poursuivirent jusqu’au 31 juillet 1944, bien que de manière plus réduite : la chasse à l’homme était devenu plus difficile : plusieurs milliers de juifs furent cachés dans des institutions et des familles belges. En juin 1944, la police allemande estimait que 80% des juifs belges détenaient des faux papiers pour mieux se camoufler. En septembre 1944, les alliés libérèrent la Belgique : 25.000 juifs avaient été conduits à Auschwitz au total.

En Grèce[[20]](#footnote-20), en Albanie, et dans les autres zones des Balkans (Croatie) autrefois occupées par l’Italie, les troupes allemandes se retournèrent contre leur ancien allié après l’armistice du 8 septembre 1944 et désarmèrent les troupes italiennes. L’occupation allemande était désormais totale (on nomma un HSSPF responsable pour les balkans, Walter Schimana) – et les déportations reprirent par conséquent : à Athènes en octobre 1943, sur le continent et jusque sur les îles grecques (Corfou, Rhodes) au printemps et à l’été 1944 : une dizaine de milliers de juifs furent envoyés à Auschwitz venaient s’ajouter au 50.000 de Salonique.

1. **Anciens alliés, nouveaux pays occupés.**
2. **L’Italie[[21]](#footnote-21)**

Le cas de l’Italie nous permet d’observer pour la première fois la situation d’un pays qui avait été l’allié de l’Allemagne, et qui devint à partir de septembre 1943 une zone occupée (et administrée par un régime que l’on peut très largement qualifier de fantoche), entrainant un changement considérable de la situation des juifs.

1. 1938-1943

Nous ne revenons pas en détail sur la situation des juifs italiens sous le régime fasciste, jusqu’en 1943. Il est vrai que l’antisémitisme de certains courants du régime fasciste a été longtemps sous-estimé par l’historiographie – des travaux italiens récents réévaluent la politique antisémite du fascisme à sa juste importance[[22]](#footnote-22). Il est indiscutable que les « lois raciales » promulguées le 17 novembre 1938 étaient soutenues par certains *à l’intérieur* du fascisme et ne relevaient pas seulement de l’opportunisme politique lié à l’alliance avec l’Allemagne. Cependant, il ne faut pas exagérer pour ce qui est de l’antisémitisme : le nationalisme fasciste n’est pas comparable au nationalisme *völkisch* nazi, pour la simple et bonne raison que le problème n’existait pas en Italie d’une manière comparable : les juifs italiens étaient relativement peu nombreux (50.000 juifs, y compris les réfugiés du Reich, accueillis en Italie durant les années 1930) et totalement assimilés. Il n’y avait pas de tradition antisémite importante, y compris au sein du parti fasciste. L’idéologie raciste du parti fasciste – correspondant à la situation de l’Italie et à son histoire récente – était surtout de type colonial, dirigée contre les populations des colonies d’Afrique [Meir Michaelis souligne dans son étude que le mariage interracial avait été interdit dans les colonies dès 1935, avant le rapprochement avec l’Allemagne – contrairement à la législation antisémite[[23]](#footnote-23)]. Comme l’écrit Hilberg : « Si le gouvernement fasciste n’était pas le persécuteur idéal, les juifs italiens n’étaient pas non plus les victimes idéales ».

Toujours est-il que la législation antisémite de 1938 n’était pas des plus tendres : elle comprenait des dispositions contre l’emploi dans la fonction publique, contre la possession d’exploitations agricoles, restreignait la possession d’entreprises et de biens immobiliers, elle prévoyait l’exclusion des juifs de l’armée, de la fonction publique et du Parti. Une définition des « juifs » était imposée, et surtout un recensement – qui s’avèrerait un outil précieux pour les allemands. Toutefois, de nombreuses exceptions étaient faites : pour les anciens combattants, les fascistes de la première heure, et leurs familles…et la législation ne fut appliquée que de façon très lente et inégale. Surtout, du point de vue allemand, elle était très insuffisante car elle ne prévoyait ni assignation à résidence des juifs ni expropriation, les deux premières étapes du processus de « destruction » des juifs. A partir de 1942, le gouvernement italien prit quelques initiatives antisémites limitées : internement d’un millier de juifs étrangers, réquisitions de juifs italiens pour le travail. Pratiquement rien du point de vue allemand, d’autant que les militaires italiens entravaient les mesures antijuives dans les zones qu’ils occupaient et qu’il n’était pas question d’une quelconque déportation. Mais les allemands n’osaient intervenir, car l’Italie était leur allié le plus puissant et qu’on voulait éviter toute friction avec elle.

1. 1943-45

Tout en changea en septembre 1943 : le 25 juillet, Mussolini était renversé, le 8 septembre 1943, le nouveau gouvernement du maréchal Badoglio se rendit aux alliés. Les allemands occupèrent aussitôt l’Italie et les troupes italiennes furent désarmées. Les allemands n’attendirent pas l’établissement du gouvernement de la République Sociale Italienne pour agir. Déjà lors de leur « descente » en Italie, des troupes allemandes s’étaient livrées à des massacres de juifs dans le nord. Le 25 septembre 1943, une circulaire du RSHA précisait – entre autres – que les juifs de nationalité italienne pouvaient être déportés, immédiatement.

Malgré des frictions avec le pape (qui protégea certains juifs au Vatican mais resta silencieux, sans faire de protestations publiques), les déportations commencèrent immédiatement à Rome : dans la nuit du 15 au 16 octobre 1943 eût lieu une « Grosse Aktion » : 1000 juifs furent expédiés à Auschwitz le 18. La grande majorité de 8 à 9000 juifs avaient réussi à se cacher.

Le 30 novembre, le ministère de l’intérieur de la RSI émit des instructions à l’intention de ses représentants provinciaux, stipulant que tous les juifs devaient être regroupés dans des camps de concentration et leurs biens séquestrés au profit des sinistrés italiens des bombardements. Ce décret mettait l’ensemble des forces de sécurité de la RSI à la disposition des rafles. Toutefois, le SD procédait souvent avec ses propres hommes, ne se fiant pas à l’efficacité de rabatteur de la police italienne.

En novembre 1943, un grand nombre de juifs vivant dans l’Italie occupée avaient trouvé à se cacher – à la campagne, et parfois avec l’aide du clergé. Bien évidemment, cela était plus facile pour des juifs italiens et appartenant au moins à la classe moyenne. Les juifs étrangers (et disposant en général de moins de ressources), les vieillards, les pauvres, étaient beaucoup plus vulnérables[[24]](#footnote-24).

Au début novembre 1943, 2 premiers transports partirent pour Auschwitz : 1000 juifs de Florence et Bologne, de Milan et Vérone. Les déportations continuèrent au printemps 1944, toujours vers Auschwitz : au moins 7 transports entre janvier et août 1944. Un camp de transit avait été crée à Fossoli di Carpi, près de Modène (cad au centre de la zone occupée par les allemands à ce moment). Les derniers convois partirent de Fossoli début août 1944, peu avant que le camp soit évacué avec l’approche des troupes américaines.

Les zones les plus septentrionales de l’Italie – anciens territoires austro-hongrois avant 1918- avaient été rattachées à l’administration des Gauleiter du Tyrol (Hofer) et de Carinthie (Rainer). Dans la zone adriatique Odilo Globocnik ancien SSPF de Lublin et maitre d’œuvre de l’Aktion Reinhard avait été nommé HSSPF à Trieste (d’où il était originaire). Près de Trieste, à San Sabba, se trouvait un autre camp de transite dont les pensionnaires étaient envoyés à Auschwitz (ou exécutés sur place par Globocnik).

Au total, plus de 7500 juifs furent déportés depuis l’Italie.

1. **La Shoah en Hongrie [[25]](#footnote-25)**
2. « Le dernier chapitre »

On reprend ici le titre du livre de Götz Aly et Christian Gerlach, paru en 2002 (« das letzte Kapitel »). A l’instar de Raul Hilberg, on peut commencer en se posant la question : qu’y-a-t-il de particulier dans l’extermination des juifs de Hongrie ?

Simplement le fait que les juifs de Hongrie avaient survécu jusqu’au milieu de 1944, alors que toutes les communautés juives européennes étaient emportées par le processus d’extermination nazi. Cette chronologie (la période la plus tardive) à plusieurs implications :

. Du point de vue des responsables de la communauté juive hongroise, on savait très bien ce qui s’était passé dans les pays (ainsi que le déclarait le pdt de l’association sioniste de Hongrie Rudolf Kastner : « A Budapest, nous eûmes comme personne la possibilité d’observer le sort du judaïsme européen. Nous avions vu comment ils disparaissaient les uns après les autres de la carte de l’Europe (…) nous avions dès 1942 une image complète de ce qui s’était passé dans l’Est »). Les Juifs hongrois furent presque les seuls qui savaient ce qui les attendait au moment où démarra le processus d’extermination.

. Du point de vue des responsables de la Solution Finale, la Hongrie et ses 750 ou 800.000 juifs représentaient la dernière tache flagrante sur la carte de l’Europe – la dernière grande communauté juive en vie dans la sphère d’influence allemande. Ces responsables, « Eichmann et ses hommes » (Hans Safrian) avaient accumulé au cours des années précédentes l’expérience de la déportation et l’extermination des juifs de Hongrie – réalisée en un temps record, cumulant en l’espace de quelques mois toutes les étapes du processus de destruction des juifs – constituait l’aboutissement de leur travail. Aussi, l’extermination des juifs fut menée en Hongrie alors que la plupart de ses responsables savaient la guerre déjà perdue pour l’Allemagne.

. Enfin, la Shoah en Hongrie a cela de particulier, comme le fait encore remarquer Raul Hilberg, qu’elle se déroula au su et au vu de tous, et qu’il n’y eut pas le moindre secret ou ignorance (ainsi que cela avait pu être le cas auparavant).

1. La persécution hongroise des juifs

Tout comme dans le cas de l’Italie, ce n’est pas parce qu’il fallut l’occupation allemande pour que fût franchit le seuil de l’extermination qu’il faudrait pour autant en conclure que les juifs avaient été préservés de toute persécution avant l’arrivée des allemands. Tout comme dans le cas de l’Italie fasciste, la persécution existait déjà de façon autonome et pour des motifs endogènes à la société hongroise (bien qu’on ne puisse pas comparer la situation hongroise à celle de l’Italie, l’antisémitisme étant bien plus important en Hongrie – ne serait-ce que parce que la communauté juive y occupait une place autrement plus importante et singulière qu’en Italie – à cela vient s’ajouter le fait que la Hongrie avait connu un destin comparable à l’Allemagne en 1918 : amputation territoriale, révolution et légende du coup de poignard dans le dos, pour lequel on blâmait les juifs).

La législation antisémite en Hongrie remonte à 1938 (une période où la Hongrie se rapprochait de l’Allemagne, espérant tirer de son engagement dans l’axe des gains territoriaux aux dépends des pays voisins – puisque la Hongrie avait été amputée de vastes territoires par le traité de Trianon après la première guerre mondiale). Une première loi fut passée en 1938 pour définir la qualité de « juif », et on y revint en 1939 et 1941 : au fil de ces trois lois, la définition de qui était juif devenait de plus en plus radicale et exhaustive, et basée sur des critères raciaux plutôt que religieux. La loi de 1941 dépassait même par certains aspects les critères nazis des lois de Nuremberg. Le résultat était que plus de 50.000 personnes qui n’étaient pas de confession juive en Hongrie étaient considérés comme juifs selon la loi, ce qui permet de mesurer la radicalité de cette mesure. Fait significatif de ce qui serait l’attitude de l’Eglise hongroise dans la question juive, elle s’était indignée que la loi touche les anciens juifs convertis, mais ne contestait pas en principe que l’on s’attaquât aux juifs en tant que groupe.

Les procédures d’expropriation et de lutte contre l’influence économique des juifs – démarrées elles aussi en 1938 – furent plus lentes, car plus difficile. Des quotas furent imposés, qui réduisaient sévèrement la part des juifs dans de nombreux secteurs économiques (250.000 juifs se retrouvèrent sans emploi). Mais la position des juifs hongrois dans l’économie du pays était telle qu’il était extrêmement difficile de les remplacer à court terme : ils constituaient le pivot du secteur commercial et des professions libérales : la moitié des avocats étaient juifs, 1/3 des commerçants, la moitié des médecins, etc… Et on ne trouvait pas de hongrois disposant de la volonté, des capitaux ou du crédit nécessaire à investir dans les « aryanisations ». Cet argument – qui mettait en avant le caractère irremplaçable des juifs dans l’économie hongroise – fut avancé jusqu’en 1944 par les représentants hongrois modérés pour justifier devant les allemands leur retard en matière de politique antijuive. A l’image du régent Horthy, ils se présentaient comme des précurseurs de l’antisémitisme, mais déclaraient que l’on ne pouvait rien faire contre l’influence des juifs sous peine de désorganiser le pays tout entier. Pour Horthy, ces juifs contraints de servir le pays « par intérêt » étaient encore préférables aux éléments fanatiques qui auraient livré le pays à l’Allemagne.

1. Entre persécution et protection (1941-43)

Jusqu’en 1944, les éléments radicaux (proallemands) et les modérés (opportunistes mais réticents à une collaboration totale) se succédèrent au gouvernement hongrois, affectant le sort des juifs.

En 1941-42, le gouvernement de Bardossy prit des mesures qui laissaient entrevoir une radicalisation de la politique hongroise envers les juifs : En 1941 fut opérée une rafle contre les juifs de l’Est (réfugiés) qui n’avaient pas acquis la nationalité hongroise, dans le but de les refouler dans les territoires pris à l’URSS. Ces juifs furent déportés au-delà de la frontière hongroise et victimes des exécutions par balles des Einsatzgruppen allemands (massacre de Kamenets-Podolsk). En Yougoslavie également, les forces d’occupation hongroises se rendirent coupables de massacres contre les juifs et les serbes.

Il existait aussi un service du travail forcé juif : les juifs étaient mobilisés dans des bataillons auxiliaires de l’armée et servaient sur le front de l’Est pour des tâches de construction. Ce service du travail dépassa les 100.000 hommes, et entraina des frictions avec les troupes allemandes sur le terrain, qui acceptaient mal de voir des juifs circuler librement parce qu’ils portaient l’uniforme hongrois (alors même que les juifs locaux étaient massacrés).

Mais en 1942 le Bardossy fut remplacé par Kallay à la tête du gouvernement hongrois. Un modéré, qui s’opposait à la collaboration totale avec l’Allemagne, d’autant que les intérêts hongrois et allemands divergeaient de plus de plus : la Hongrie avait suivi l’Allemagne de façon opportuniste et en visant des gains territoriaux…elle n’avait rien à gagner à rester chevillée à l’Allemagne alors que la défaite de celle-ci se profilait de façon toujours plus nette. C’est ainsi que (comme nous l’avons vu), le gouvernement hongrois refusa de livrer « ses » juifs en 1942 et 1943. Fin mai 1943, le ministre Kallay fit une allocution publique dans laquelle il réfutait aussi clairement qu’il était possible de le faire à mots couverts toute collaboration avec le programme allemand de Solution Finale : « la condition préalable à cette solution, c’est à dire la réponse à la question de savoir où les juifs doivent être réinstallés n’est pas remplie. La Hongrie ne s’écartera jamais des préceptes d’humanité qui, tout au long de son histoire, ont toujours été les siens en matière de questions raciales et religieuses ». Il refusait de coopérer avec les allemands, en retournant contre eux les termes mêmes de la fiction linguistique de la « réinstallation » des juifs.

1. L’occupation allemande

A la fin 1943, il devenait de plus en plus clair que le gouvernement hongrois envisageait de conclure la paix avec les alliés. Le refus de participer au règlement allemand de la question juive faisait également partie intégrante de cette stratégie politique. Les allemands estimaient qu’il était temps de réagir, d’autant que l’armée rouge se rapprochait de la Hongrie. Le 15 mars 1944, Horthy était convoqué par Hitler, qui lui offrait le choix entre l’occupation de la Hongrie et la nomination d’un gouvernement favorable à l’Allemagne. Horthy accepta la seconde solution. C’était un piège. A son retour, Horthy trouvait la Hongrie occupée. Le gouvernement Kallay était renversé et remplacé par un gouvernement favorable à l’Allemagne (Sztojay), l’essentiel du pouvoir réel étant placé entre les mains d’Edmund Veesenmayer, plénipotentiaire allemand.

Dans les bagages de l’armée allemande arrivait une flopée de conseillers, d’administrateurs, de superviseurs. L’occupation de la Hongrie répondait à une nécessité politique et militaire, mais aussi à la volonté de mettre en coupe réglée l’économie hongroise. Dans leur livre, Gerlach et Aly soulignent que ces motifs économiques étaient aussi derrière la persécution des juifs hongrois, et que celle-ci n’était pas seulement un acte de fanatisme idéologique de la dernière heure. Ainsi par exemple Himmler en profita pour faire passer sous son contrôle direct les entreprises Weiss, la plus importante fabrique de munition hongroise, qui appartenait à des juifs : un envoyé de la SS négocia directement la prise de contrôle de la firme en échange de l’autorisation pour ses propriétaires d’émigrer ainsi que 3 millions de Reichsmark de dédommagement. La Waffen-SS pourrait être ainsi être indépendante dans ses fournitures. Outre cette part juteuse du processus d’expropriation économique des juifs, la déportation des juifs promettait de fournir de la main d’œuvre au système de travail forcé mis en place par le WVHA.

1. Une persécution accélérée

La SS mettait également en place son propre appareil d’occupation. En même temps arrivait à Budapest un *Sondereinsatzkommando*, commandé par Eichmann en personne et regroupant la crème des spécialistes en déportations du RSHA, afin de réaliser en un temps record le processus d’expropriation, de déportation et d’extermination. Le 31 mars 1944, Eichmann convoqua les représentants de la communauté juive : il réussit à les duper et à les convaincre qu’aucune déportation n’était au programme, qu’il suffirait aux juifs de coopérer avec les allemands pour être épargnés. Un Judenrat fut crée. Eichmann avait réussi à transformer les autorités juives en collaborateurs zélés, alors que même que ceux-ci étaient informés du sort réservé aux juifs dans les autres pays. On voyait là encore le rôle de la tromperie et de la surprise dans la tactique des experts du RSHA face aux juifs. Ceux-ci allaient être complètement dépassés par la persécution accélérée qui allait s’abattre sur eux.

Le 29 mars, le parlement hongrois vota en une séance de 11 heures une nouvelle législation antisémite qui accélérait à pas de géant la persécution des juifs. On acheva la liquidation des biens juifs : sur les 30.000 magasins de Budapest, 18.000 magasins déclarés juifs durent être fermés, placés sous administration provisoire en attendant liquidation aux enchères. Il en allait de même dans l’ensemble du pays. Les comptes en banques juifs étaient fermés, les biens confisqués, le ministère du ravitaillement réduisit la ration accordée aux juifs, des horaires spéciaux étaient introduits à Budapest durant lesquels les juifs étaient autorisés à faire leurs achats. En l’espace d’un mois les juifs furent soumis à la création d’un conseil central juif, au port de l’étoile (29 mars), à la restriction de mouvement et enfin au regroupement en ghettos. A compter du 7 avril, les juifs se virent interdits de déplacements sans autorisations spéciales.

L’Eglise ne protesta à ces mesures que tardivement et dans les cas où elles touchaient les juifs convertis (on aurait risqué même de voir des curés portant l’étoile jaune…).

1. Les déportations

Les hommes du RSHA avaient mis sur pied un plan de déportation par zones : la Hongrie était divisée en 5 zones + Budapest. On commencerait les déportations par les zones de l’Est, et on finirait par Budapest : cela permettait d’une part de dégager les zones menacées par l’armée rouge en priorité, et d’autre part de duper jusqu’au dernier moment les autorités juives en leur faisant croire que les déportations concernaient les juifs de l’Est.

Dans chaque zone, les juifs des petites villes étaient regroupés dans des camps provisoires de rassemblement. La gendarmerie hongroise procédait aux arrestations. Dans les grandes villes, les juifs étaient refoulés dans des ghettos de fortune. Les opérations devaient s’échelonner entre le début avril et la fin juillet. Les déportations finissaient dans une zone au moment où le regroupement commençait dans la suivante, et ainsi de suite. Le 4 et 5 mai à Vienne, une conférence de coordination ferroviaire planifiait le transport de centaines milliers de personnes à travers la Slovaquie, vers Auschwitz. Le même jour se terminait les opérations de concentration dans la zone I, qui avaient abouti à rassembler 200.000 juifs (la première fournée) en dix ghettos et camps.

Jusqu’à la mi-juin, le conseil juif, à Budapest, assista sans réagir à la déportation des juifs des zones I, II, et III. Ce n’est que le 23 juin qu’il envoya une lettre de protestation à Horthy. Un comité d’entraide et de secours composé de responsables sionistes tenta pour sa part plusieurs initiatives de secours : les contacts avec les alliés pour obtenir le bombardement de nœuds ferroviaires n’aboutirent pas. Des négociations furent entreprises avec Eichmann pour négocier la survie de quelques milliers de juifs contre de l’argent ou des marchandises. On offrit notamment 10.000 camions, que les Waffen-SS auraient utilisés sur le front de l’Est – mais les alliés ne donnèrent pas suite. Tout cela ne retarda en rien le rythme infernal des déportations et de l’extermination.

Les trains de wagon à bestiaux surchargés quittaient les sites de rassemblement. A la frontière slovaque, la police allemande remplaçait la gendarmerie hongroise à la garde des trains. Des centaines de personnes mourraient parfois au cours du trajet. Au début du mois de juillet, 437.402 personnes avaient déjà été déportés : les cinq zones avaient été vidées.

1. Une période de répit : juillet-octobre 1944

On prévoyait pour juillet l’évacuation des 200.000 juifs de Budapest (qu’on avait déplacé et regroupé, mais pas dans un ghetto). Tous les juifs devaient être raflés et déportés en une seule journée. Mais un certains nombre d’évènements politiques survinrent à l’été 1944, retardant l’échéance. Braham parle des « agonies and hopes of the Budapest jews” (7 juillet – 15 octobre 1944).

Le gouvernement Sztojay, était ébranlé par les protestations des pays neutres. On craignait qu’une rafle massive à Budapest, ville exposée au regard de l’opinion mondiale, ne suscitât des représailles de la part des alliés – d’autant que le gouvernement avait découvert que ceux-ci avaient été informés par le comité de secours juif. Horthy en profitait pour s’opposer aux déportations (auxquelles il avait toujours été hostile et qui lui avaient été imposées) : le 6 juillet, il interdit la poursuite des déportations, limogea les secrétaires d’Etat aux affaires juives et lança contre eux un mandat d’arrêt. Au cours du mois de juillet, la diplomatie allemande protesta et transmis les menaces d’Hitler, qui « entendait que les mesures contre les juifs de Budapest soient maintenant exécutées sans retard par le gouvernement hongrois ». Mais ces menaces restèrent vaines : le 23 août, alors que le front allemand avait été enfoncé en Galicie, la Roumanie signait l’armistice avec la Russie et se retournait contre l’Allemagne, dont les troupes furent coupées de leurs bases et taillées en pièces. Toute la position allemande dans le Sud-Est était ébranlée. Le 25 août, Horthy en profita pour nommer un nouveau gouvernement, hostile aux allemands et qui négociait secrètement l’armistice. Au début octobre, alors que l’armée rouge n’était qu’à 160 kilomètres de Budapest, Horthy s’apprêtait à déclarer l’armistice. Mais, les 15 et 16 octobre, ils étaient renforcés par un nouveau coup d’Etat fomenté par les forces allemandes, qui plaçaient à la tête de la Hongrie Szalasi, chef des croix fléchées, le parti pronazi hongrois.

1. Le dernier chapitre

Au moment où se produisait ces évènements, le système d’extermination était en train de fermer ses portes et les priorités des SS n’étaient plus les mêmes. La dernière sélection eut lieu à Auschwitz fin octobre, et le mois suivant Himmler ordonna qu’on détruisît les crématoires avant l’arrivée de l’armée rouge (qui libéra le camp le 20 janvier). On avait besoin de main d’œuvre pour les usines souterraines d’avions et de V2 que construisait Hans Kammler (le camp de Dora). Les juifs de Budapest alimenteraient ces chantiers, ainsi qu’à des travaux de fortification en Autriche.

Un inconvénient : le réseau de transport n’existait plus. Les juifs rejoindraient donc l’Autriche (1600km) à pied. Le 18 octobre, il fut décidé de déporter d’abord 50.000 juifs, puis éventuellement 50.000 autres. Le matin du 20 octobre eut lieu une première rafle. Les marches se firent dans l’hiver, sans nourriture, dans la neige et la boue. Les juifs mouraient d’épuisement ou étaient exécutés par les troupes en retraite. Les rafles avaient d’abord concerné les hommes aptes à travailler, mais on inclut aussi les femmes et les enfants. Les colonnes atteignirent l’Autriche fin décembre 1944. Les juifs, qui n’étaient de toute façon pas en état d’être utilisés à Dora, furent envoyés dans divers camps de concentration, à Dachau et à Mauthausen, et employés aux fortifications de Vienne. (Entre 30.000 et 70.000 juifs avaient été ainsi déportés à marche forcée).

Les juifs restant à Budapest furent internés à compter du 10 décembre dans un ghetto fermé, alors que la ville était assiégée et bientôt encerclée par les soviétiques (le 24 décembre). Les juifs furent soumis à la terreur des croix fléchées : 20.000 juifs auraient été fusillés le long du Danube. Divers diplomates, le plus fameux étant le suédois Raoul Wallenberg, délivrèrent le plus de passeports neutres possibles, car ce statut privilégié protégeait les juifs (de moins en moins devant les exactions aveugles). D’autres juifs se cachèrent ou s’échappèrent pour éviter d’être enfermés dans le ghetto. En janvier 1945, il y avait 70.000 juifs dans le ghetto, pratiquement sous le feu de l’artillerie soviétique. Le 17 janvier, le ghetto, qui se trouvait sur la rive est de la ville (Pest) tomba finalement entre les mains des soviétiques.

1. Sur Eichmann et ses correspondants du Referat IV-BIV : David Cesarani, *Eichmann. His Life and Crimes*, Londres, Vintage, 2005 ; et Hans Safrian, *Eichmann und seine Gehilfen*, Francfort, Fischer, 1995 [↑](#footnote-ref-1)
2. Sur le fonctionnement du RSHA et l’histoire de ses personnels : voir Michael Wildt, *Generation des Unbedingten. Das Führungskorps des Reichssicherheitshauptamtes*, Hambourg, Hamburger Edition, 2002 – sur le fonctionnement du RSHA [↑](#footnote-ref-2)
3. Voir Ladislav Lipscher, *Die Juden im slowakischen Staat. 1939-1945*, Munich, Oldenbourg, 1980 [↑](#footnote-ref-3)
4. Source capitale pour reconstituer la chronologie de la prise de décision sur la Solution Finale : *Der Dienstkalender Heinrich Himmlers 1941/42*, Hambourg, Hans Christian Verlag, 1999. L’agenda de Himmler, publié et commenté par un groupe de spécialistes. [↑](#footnote-ref-4)
5. Yitzhak Arad, *Belzec, Sobibor, Treblinka : the Operation Reinhard Death Camps,* Bloomington, Indiana University Press, 1999 [↑](#footnote-ref-5)
6. *Dienstkalender (…), op.cit.* [↑](#footnote-ref-6)
7. Pour l’histoire d’Auschwitz, on dispose de multiples ouvrages : Sybille Steinbacher, *Auschwitz. Geschichte und Nachgeschichte,* Munich, C.H. Beck, 2004; Deborah Dwork & Robert Jan van Pelt, *Auschwitz. 1270-Present*, New Haven, Yale University Press, 1997;Yisrael Gutman, Michael Berenbaum (dir.), *Anatomy of the Auschwitz Death Camp,* Bloomington, Indiana University Press, 1994 [↑](#footnote-ref-7)
8. Saul Friedländer, *Kurt Gerstein ou l’ambiguité du bien*, Paris, Grasset, 1967 (réédition en octobre 2009) [↑](#footnote-ref-8)
9. Rudolf Höß, *Le commandant d’Auschwitz parle*, Paris, La découverte (poche), 2004 [↑](#footnote-ref-9)
10. La lecture de la Solution Finale à travers les discours d’Hitler – qui « annonçaient » les phases de l’extermination – scande le livre de Saul Friedländer, *L’Allemagne nazie et les juifs. Les années d’extermination, 1939-1945*), Paris, Seuil, 2008  [↑](#footnote-ref-10)
11. Jonathan Steinberg, *All or Nothing: The Axis and the Holocaust. 1941-1943,* NY, Routledge, 2002 (1990) – explore en détail les différences de la politique antijuive en Allemagne et Italie et les raisons de ce qu’il appelle “l’obstruction” italienne. [↑](#footnote-ref-11)
12. Voir pour la politique de l’Etat Français : Michael R. Marrus & Robert O. Paxton, *Vichy et les juifs,* Paris, Calmann-Lévy, 1981 (livre de poche, 2004) ; pour la vie des juifs [point de vue des victimes] : Rénée Poznanski, *Les juifs en France pendant l’occupation*, Paris, Hachette (Pluriel), 2005 (1994) ; voir aussi Serge Klarsfeld (en 4 tomes) : *La Shoah en France,* Paris, Fayard, 2001 (t.1*, Vichy-Auschwitz*) [↑](#footnote-ref-12)
13. Jacob Presser, *The Destruction of the dutch Jews,* E.P. Dutton & co, 1969; Bob Moore, *Victims and Survivors. The Nazi Persecution of Jews in the Netherlands. 1940-1945,*  [↑](#footnote-ref-13)
14. Dan Michman (dir.), *Belgium and the Holocaust. Jews, Belgians, Germans,* Jérusalem, Yad Vashem Pub., 1998 [↑](#footnote-ref-14)
15. Voir Jeffrey Herf, *The Jewish Enemy. Nazi Propaganda during World War II.*, Cambridge, Belknapp, 2006. Herf analyse le fantasme de la conspiration juive du point de la propagande, de la façon dont ce mythe a été utilisé pour mobiliser l’opinion allemande. Mais On doit étendre cette analyse en disant que les dirigeants nazis eux-mêmes croyaient à ce mythe. [↑](#footnote-ref-15)
16. Mark Mazower, *Inside Hitler’s Greece. The experience of occupation 1941-1944*, Yale UP, 1993, et *Salonica, City of Ghosts : Christians, Muslims and Jews. 1430-1950*, Vintage, 2006 [↑](#footnote-ref-16)
17. Frederick B. Chary, *The Bulgarian Jews and the Final Solution*, Pittsburgh, University of Pittsburg Press, 1972 [↑](#footnote-ref-17)
18. Steinberg, *All or Nothing: The Axis and the Holocaust, op.cit.* [↑](#footnote-ref-18)
19. Allan Michell, *Nazi Paris. The History of an Occupation. 1940-1944*, NY, Bergahn Books, 2008 – Pour une synthèse récente : Julian Jackson, *France : The dark years 1940-1944,*NY,Oxford University Press, 2001 [↑](#footnote-ref-19)
20. Mark Mazower, *Inside Hitler’s Greece (…), op.cit.* [↑](#footnote-ref-20)
21. Susan Zuccotti, *The Italians and the Holocaust. Persecution, Rescue and Survival*, NY, 1987 [↑](#footnote-ref-21)
22. Voir les ouvrages de Michele Sarfatti, *Gli ebrei nell’Italia fascista. Vicende, identità,persecuzione* (Einaudi, 2000), *La Shoah in Italia. La persecuzione degli ebrei sotto il fascismo* (Einaudi, 2005) [↑](#footnote-ref-22)
23. Meir Michaelis, *Mussolini and the Jews. German-Italian Relations and the Jewish Question. 1922-1945*, NY, Oxford University Press, 1979 [↑](#footnote-ref-23)
24. Etudes de cas dans Alexander Stille, *Benevolence and Betrayal. Five Italian Jewish Families under Fascism*, NY, Summit, 1991 [↑](#footnote-ref-24)
25. Götz Aly & Christian Gerlach, *Das letzte Kapitel. Mord and den ungarischen Juden. 1944-1945,* Francfort, Fischer, 2002*;* et aussi : Randolph Braham, *The Politics of Genocide. The Holocaust in Hungary*, NY, 1981 [↑](#footnote-ref-25)